



## **COVID19 - Information du 15 mars 2020**

Mesdames, Messieurs,

Chères collègues, chers collègues,

A la suite du discours du Président de la République jeudi soir concernant les dernières évolutions de la situation relative au COVID-19 en France, le Premier Ministre s'est également adressé aux français hier soir. Le passage au stade 3 de l'épidémie a été officialisé.

Depuis le début de la propagation de cette épidémie, ma préoccupation est la santé de chacune et chacun d'entre vous.

Nous avons reçu au cours de l'après-midi le courrier de Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (cf. pièce jointe), relatif aux mesures de lutte contre le coronavirus. Un arrêté vient également d'être publié à cet effet.

Suite à la réunion, cet après-midi, de la cellule de crise de l'université, je tiens à vous informer des éléments suivants.

### **Fermeture des locaux pour les étudiants et les personnels de l'université**

Je demande à l'ensemble des étudiants et personnels de l'université, toutes catégories et qualités confondues, de ne pas se rendre dans les locaux de l'université à partir de demain lundi 16 mars 2020, et de rester à domicile.

Cette mesure concerne donc toutes les structures, composantes, services centraux et communs et laboratoires de recherche, en dehors des personnes qui travaillent directement à la gestion de cette crise sanitaire.

### **Organisation d'une continuité pour les activités essentielles**

A l'appui des différentes structures de l'université (composantes, services, laboratoires de recherche), des plans de continuité d'activités, administratives et pédagogiques, sont en cours de finalisation. Ils permettront à notre université de pouvoir fonctionner et assurer ses activités essentielles.

Le télétravail sera privilégié. Ainsi qu'indiqué dans le courrier de la Ministre : « tout ce qui peut être fait en télétravail doit être fait en télétravail ». Les modalités de mise en œuvre seront communiquées en début de semaine.

Dans le cadre des plans de continuité d'activités et afin d'assurer ponctuellement certaines missions en présentiel, des personnels pourront être éventuellement contactés d'ici mercredi (à titre d'exemple : paie des agents, sécurité et sûreté des biens, etc.).

Plus particulièrement les personnes en fragilité de santé seront amenées à télétravailler ou, à défaut, bénéficieront d'une autorisation spéciale d'absence.

### **Organisation d'une continuité pédagogique**

Toutes les composantes et leurs équipes sont d'ores et déjà mobilisées afin d'assurer une continuité pédagogique à distance.

Dès demain matin, je réunis les directrices et directeurs de composantes pour déterminer leur plan de continuité pédagogique. Il tiendra compte des spécificités de chaque composante.

En fonction de la durée de fermeture de l'établissement, je proposerai d'aménager les modalités des contrôles de connaissances et leur calendrier.

Toutes ces informations vous seront diffusées dans les meilleurs délais.

### **Organisation d'une continuité de la recherche**

Conformément au courrier de Madame la Ministre, le principe du télétravail s'applique également aux activités de recherche.

Pourront déroger à ce principe : « les activités essentielles qui relèvent des plans de continuité de l'activité, par exemple les animaleries », ou « les activités internes de certains laboratoires de recherche, lorsque l'interruption des manipulations conduirait à la perte d'études scientifiques essentielles, sensibles ou particulièrement complexes ou lourdes à réorganiser ».

### **Vie institutionnelle**

Conformément au courrier de Madame la Ministre, « les opérations électorales universitaires prévues dans les prochaines semaines sont reportées ». Aussi dès à présent la campagne électorale est suspendue. Je réunirai le Comité Électoral Consultatif dès demain.

Afin de préciser les différentes modalités relatives à la continuité du service public, je réunirai successivement ce lundi 16 mars la conférence des directeurs de composantes, les représentants du personnel au CT et au CHSCT, les représentants des étudiants au sein des conseils centraux. La DGS réunira également les responsables administratifs des composantes et les directeurs de service. Les directeurs de laboratoires seront également réunis prochainement.

Je ne manquerai pas de vous tenir régulièrement informés sur l'évolution de la situation et ses conséquences pour notre établissement.

Pendant cette période particulièrement éprouvante, je sais pouvoir compter sur votre esprit de responsabilité, de pragmatisme et de solidarité. Je vous invite à prendre soin de vous et de vos proches.

Vous pouvez compter sur mon engagement au service de notre université,

Bien sincèrement,

Yves JEAN  
Président de l'université de Poitiers